Ecrit par Echo du Mardi le 15 juin 2022

Risque incendie et canicule : appel à la plus grande vigilance



La situation météorologique devient de plus en plus critique vis-à-vis des risques d'incendies et de la canicule dans le département. De nombreux départs de feu sont à craindre. Face à cette situation, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, appelle à la plus grande vigilance.

La situation météorologique, avec l'absence de pluies au printemps, les fortes chaleurs et le vent, devient de plus en plus critique vis-à-vis des risques d'incendies. De nombreux départs de feu, pouvant se propager en forêt, sont à craindre.
Face à cette situation, les services de l'Etat, le service départemental d'incendie et de secours et les comités communaux feux de forêt se mobilisent pour mettre en place des mesures préventives. Outre ces mesures mises en place par les pouvoirs publics, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, rappelle que « chaque citoyen concourt par son comportement individuel à la sécurité et à la réduction des risques ».

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 15 juin 2022

Les mesures de prudence suivantes sont donc de mise : limiter ses activités en forêt durant les après-midi ; réaliser les travaux dans les massifs et à leur proximité, uniquement les matins ; renforcer les capacités d'extinction, pour les entreprises ou les particuliers qui doivent réaliser des travaux proches des massifs boisés ; respecter les interdictions de fumer ou d'apporter du feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci.
Il est nécessaire que chacun soit particulièrement attentif durant les prochains jours alors qu'un épisode caniculaire touche le territoire et vient accentuer les risques.

Alerte canicule !
Face à la montée précoce des températures, le préfet de Vaucluse rappelle également qu' « il appartient à chacune et à chacun d'être vigilants face à ces conditions météorologiques extrêmes. L'apparition des effets sanitaires liés à la chaleur ne se limite pas aux phénomènes extrêmes. Ils se manifestent en première instance chez certaines populations, plus vulnérables à la chaleur ».
Il s'agit des personnes fragiles comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants de moins de six ans… et des populations surexposées du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur comportement ou de l'environnement.
En cas de fortes chaleurs, il convient d'appliquer les recommandations suivantes : boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif, manger normalement et limiter sa consommation d'alcool. Pour les personnes âgées, il est conseillé de boire à minima 1,5 L d'eau par jour. Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour. Maintenir son logement frais. Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais. Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et pratiquer une activité physique. Donner régulièrement des nouvelles à ses proches et si nécessaire, demander de l'aide.
En cas d'urgence, contactez le 15.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur les sites internet : www.sante.gouv.fr / www.paca.ars.sante.fr / www.santepubliquefrance.fr

J.R.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !